



BPCE : 110 000 salariés à respecter.

Le 24 juin, a été entérinée la naissance de « BPCE », union des groupes BP, CE et Natixis.

Ces 15 derniers jours, les élus CFDT des comités d'entreprise ont donné leur avis sur ce rapprochement.

En répondant à cette consultation, la CFDT a agi de manière responsable, dans l'intérêt des salariés.

Refuser de donner son avis,

- n'avait pas de sens dans la mesure où il n'y a pas d'alternative à ce rapprochement ;
- l'état conditionne l'apport de 3 milliards de fonds propres à cette fusion. Peut-on s'en passer ? non, compte tenu des "dérives et délires" de nos dirigeants,

Mais rendre un avis ne veut pas dire donner carte blanche aux dirigeants.

Dans leur avis, les élus CFDT ont considéré que :

« Les conditions du projet de rapprochement entre les Caisses d'Épargne et les Banques Populaires comportent un certain nombre de points positifs dont le soutien financier de l'État, la complémentarité et l'autonomie des Réseaux, la gouvernance unifiée de Natixis.

Il n'en demeure pas moins que le projet de rapprochement comporte de très fortes incertitudes. Les conséquences des pertes de Natixis, l'incidence en matière d'emploi, les inconnues sur le nouveau statut social... sont

de nature à compromettre la réussite du projet ».

La CFDT exige donc des garanties sociales fortes afin que les salariés ne soient pas les oubliés du projet de rapprochement.

Elle prend acte des premiers engagements écrits de F PEROL, en date du 8 juin dernier, portant sur la mise en place d'un Comité Stratégique Groupe et l'accompagnement prévu en matière d'emploi.

Pour la CFDT, il faut aller encore plus loin en clarifiant au plus vite les conditions futures du dialogue social au sein du nouveau Groupe.

Il est indispensable de mettre en œuvre la négociation sur l'emploi et la GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et compétences) le plus rapidement possible.

La CFDT, avec le soutien du personnel, pèsera de tout son poids pour que les intérêts des salariés soient préservés.

La CFDT va :

- prendre en compte toutes les entités du Groupe et défendre tous les salariés pour préserver l'emploi ;
- agir pour la pérennisation de toutes les entreprises de BPCE ;
- s'assurer que le poids de la dette envers l'état ne soit pas un prétexte pour encore dégrader les conditions de travail.

Bulletin d'adhésion

Rejoignez la CFDT, 1^{ère} organisation syndicale de la profession,
1^{ère} organisation du Groupe BPCE

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Bulletin à retourner au Délégué syndical CFDT de votre entreprise.

30 juin 2009

Délégations Nationales CFDT 47/49 av. Simon Bolivar 75019 Paris

cfdt.bpce@banques.cfdt.fr

www.cfdt-ecureuil.com www.cfdt-banquepopulaire.net